

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

SEANCE DU MERCREDI 21 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt et un juin à 20 H 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe RETIF.

Présents : Mesdames et Messieurs RETIF Jean-Philippe (*pouvoir de V. HERVE*) - BOIREAU Christophe - SAINT-JEAN Stéphanie - BRECHAULT Christian (*pouvoir de D. YVON*) - ABGRALL Mélanie (*pouvoir de J. OUVRARD*) - CUREAU Sabrina - MOURIN Stéphanie - MASSON Nicolas - GUILLAUT Pascal - BOUSSELIN Antoine.

Excusées : MM. HERVE Véronique (*pouvoir à JP RETIF*) - OUVRARD Julie (*pouvoir à M. ABGRALL*) - YVON Danielle (*pouvoir à C. BRECHAULT*).

Absents : MM. DINAND Christophe - LEBEAUPIN Christophe.

Secrétaire de séance : M. BOIREAU Christophe.

- PV du dernier conseil municipal adopté à l'unanimité.

❶ **VENTE IMMOBILIERE DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu en date du 31 mai 2023 une déclaration d'intention d'aliéner relative à la propriété cadastrée section C numéros 345 – 1980 – 1983. Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de renoncer à préempter le bien immobilier.

❷ **PRELEVEMENT EAU**

Le conseil municipal prend connaissance de l'Arrêté du Préfet modifiant l'autorisation unique pluriannuelle de prélèvements d'eau à usage d'irrigation agricole sur le bassin de l'Authion au bénéfice de la Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire.

❸ **SMBAA**

Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses affluents souhaite se rapprocher des commissions agricoles dans les diverses communes du bassin de l'Authion afin de dynamiser l'animation agricole du territoire. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en Mairie.

❹ **CONVENTION TRAVAUX AMENAGEMENT**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention d'aménagement de la RD129 pour la modification d'un trottoir et la création d'une écluse route de Neuillé (convention d'autorisation de travaux et d'entretien) avec le Département de Maine-et-Loire.

❺ **AGREES FITNESS ET TABLES PIQUE-NIQUE**

L'implantation des 10 jeux fitness, des 3 tables de pique-nique et de 5 poubelles sont en cours et devraient être opérationnels début juillet.

❻ **QUESTIONS DIVERSES**

➤ **Travaux** : M. le Maire fait le point de l'avancée des travaux dans le centre-bourg et sur l'avancée du local technique. Le bilan financier devrait être présenté prochainement par l'assurance.

➤ **Aménagement de la RD 347** : le Conseil Départemental a donné une réponse favorable à la réalisation de travaux.

➤ **Vente de bois** : les coupes de sapin ont été effectuées au Panorama et près de la « Calottière ». Concernant, la parcelle de peupliers « Planche des Barons », la commune souhaite s'en séparer et va être proposée à diverses personnes.

➤ **Restaurant scolaire** : suite à la réception de devis pour l'installation d'un store banne et du coût, le conseil décide d'attendre et va se renseigner pour l'implantation d'une pergola végétalisée.

➤ **100 ans** : la réception pour honorer les 100 ans de Rolande GUION aura lieu le vendredi 7 juillet à 11h à la Mairie.

- Cercle de l'Espérance : Comme déjà validé lors d'un précédent Conseil et après le passage de l'ABF, le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité ne souhaite pas modifier les ouvertures existantes du Bâtiment de l'Espérance. Un courrier sera envoyé en ce sens à la L'Espérance de Blou.
- École : C. BOIREAU et S. SAINT-JEAN font part au conseil de la dernière réunion du conseil d'école et des demandes du corps enseignants et des parents d'élèves.
- Chemin du Boulevard : des tranchées ont été faites au Chemin du Boulevard et n'ont jamais été rebouchées depuis 3 ans. Problème à voir avec l'Agglo.
- Route des enfants de l'an 2000 : C. BRECHAULT demande qu'un courrier soit adresser au propriétaire pour nettoyer son pied de mur suite à la réalisation du crépi.
- Commerce associatif : une relance va être faite pour connaître l'avancée de ce projet
- Travaux : N. MASSON fait part d'un trou sur la route de Vilminseul qui est dangereux et qu'il faut reboucher rapidement. Il évoque également le problème d'égagement dans certains endroits de la commune.
- Colis des aînés ; S. SAINT-JEAN fait remonter des remarques sur l'absence de colis aux personnes âgées qui n'ont pas pu participer au repas offert par la municipalité. Le Conseil en reparlera ultérieurement.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

**Le Maire,
Jean-Philippe RETIF**

**Le Secrétaire de séance,
Christophe BOIREAU**